



**Contrat d'engagement mutuel Panier de  
Légumes Bio**  
*certificat écocert n° :33/160152/754682*  
**2019-2020**

Entre **Gaec Ferme de Flouquet**, Maraicher en agriculture biologique  
Résidant au lieu-dit Flouquet - 33124 Savignac

*D'une part,*  
Et l'Amapien.ne : .....

Téléphone .....  
*D'autre part.*

**Ils s'engagent** du 2 octobre 2019 au 30 septembre 2020, correspondant à **45 livraisons** :

- A respecter la **Charte de l'AMAP** à laquelle ils ont adhéré
- A fournir, pour le producteur, et à recevoir, en réglant sa part de la production en avance, pour l'Amapien.ne au centre socio-culturel d'Arlac, un panier de légumes bio **sauf aux dates suivantes** :

➤ **Les dates auxquelles il n'y aura pas de livraison sont : 18/12 ; 25/12 ; 01/01 ; 08/01 ; 15/01 ; 22/01 ; 29/01 ; et une semaine fixée par Rémi Mougin entre mars et avril.**  
Rémi Mougin s'engage à prévenir les amapiens de la date de non livraison 15 jours à l'avance.

Pour assurer davantage de diversité dans le panier de légumes, Rémi Mougin est susceptible de s'approvisionner auprès de maraichers partenaires produisant selon les règles de l'agriculture biologique.

**Règlement :**

**Règlement de 45 paniers à 14€ le panier (soit 630 euros à l'année)**

Le règlement se fera mensuellement, par **virement avant le 5 du mois pour un montant de 52,5€** sur le compte de Rémi Mougin, dont le RIB est donné sur le reçu du contrat. Pour les Amapiens partageant un panier, ils feront un virement mensuel de 26,25€.

**Un chèque équivalent au montant d'un mois de paniers est demandé en caution** (soit 52,5€) et sera conservé par le coordinateur du contrat (Marie Gabriel). **Ce chèque ne sera encaissé qu'en cas de défaut de paiement constaté.**

En cas d'absence pour une distribution, il est à la charge de l'Amapien.ne d'organiser le retrait de son panier. Dans le cas contraire, le panier ne sera pas remboursé.

L'Amapien.ne s'engage à participer à 3 distributions au cours du contrat (réception des légumes, participation à la pesée, nettoyage du lieu de distribution).

Date et signature de l'Amapien.ne

Date et signature du producteur



**Reçu contrat Légumes  
2019-2020**  
*Conservé par l'Amapien.ne*

Marie Gabriel, coordinatrice du contrat Légumes, atteste avoir reçu de Mme/M ..... , un chèque établi à l'ordre de Gaec Ferme de Fouquet pour un montant de **52,5€ TTC en caution des paiements des paniers devant être effectués par un virement mensuel de 52,5€ sur le compte ci-joint :**

**Crédit Mutuel**  
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB						Domiciliation	
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	CCM MARMANDE		
10278	02257	00020562508	77	EUR			
Identifiant international de compte bancaire						BIC (Bank Identifier Code)	
IBAN (International Bank Account Number)						CMCIFR2A	
FR76	1027	8022	5700	0205	6250	877	
Domiciliation				Titulaire du compte (Account Owner)			
CCM MARMANDE				GAEC FERME DE FLOUQUET			
50 BOULEVARD RAYMOND FOURCADE				LIEU DIT FLOUQUET			
47200 MARMANDE				33124 SAVIGNAC			
☎ 05 53 83 50 00							

N° de chèque(s) et banque :

.....  
.....

*Date et signature du coordinateur :*

**Dates de livraison** : tous les mercredi du 2 octobre 2019 au 30 septembre 2020 sauf aux dates suivantes : **18/12, 25/12, 01/01, 08/01, 15/01, 22/01, 29/01 et une semaine entre mars et avril à la convenance de Rémi Mougin.**

**Lieu et heures de livraison** : Centre Socioculturel Arts et Loisirs, avenue de la Chapelle Sainte Bernadette, 33700 Mérignac ; aux dates ci-dessus entre 18H et 19H

**Vos contacts pour la saison** : Marie Gabriel ([marie\\_gabriel33@yahoo.fr](mailto:marie_gabriel33@yahoo.fr), 06 80 48 69 24)